

Pôle communication

Mardi 9 février 2021



INFO PRESSE

Résultats des tests PCR des cas contacts

Quinze cas contact d'une personne testée positive au Covid-19 lundi 8 février ont été conduits ce matin dans un hôtel réquisitionné par le gouvernement pour y effectuer leur quatorzaine. Ils y ont subi un test de dépistage qui s'est révélé négatif pour chacun d'eux. Ces personnes contact n'ont donc pas pu contaminer d'autres personnes dans leur entourage avant d'être conduites en quatorzaine.

Ces quinze cas contacts seront de nouveau testés au bout du 14^e jour après leur dernier contact étroit avec le cas positif détecté afin qu'ils puissent, si leur test se révèle négatif, regagner leur domicile.

Les sept membres de l'équipage resteront ainsi en quarantaine jusqu'au 18 février, soit 14 jours après avoir eu un contact étroit avec la personne testée positive.

Les huit personnes de l'entourage familial de la personne testée positive devront quant à elles rester 14 jours en quarantaine, soit jusqu'au 22 février.

Qu'est-ce qu'un cas contact?

Le Covid-19 se transmet par des postillons émis par une personne malade, en particulier lors de contacts étroits et par les objets souillés (mains, nez, yeux). Sont considérées comme cas contact :

- les personnes qui partagent le même lieu de vie que le patient malade lorsque celui-ci présentait des symptômes ;
- les personnes ayant été en contact direct, en face à face, à moins d'un mètre du patient malade au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion.

Les symptômes peuvent apparaître jusqu'à 14 jours après ce contact, et se manifestent le plus souvent par de la fièvre, accompagnée de toux.

Lorsqu'un cas positif est détecté dans la population, la direction des Affaires sanitaires et sociales du gouvernement réalise une enquête pour identifier les éventuels cas contacts.